



## MISE À JOUR OU CRÉATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT

Tout éducateur (Diplômé d'État, CQP AMT/ET,...) désirant enseigner, animer, encadrer ou entraîner, contre rémunération, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, doit se déclarer auprès des services de l'état de son lieu d'exercice.

**Attention, la carte professionnelle est à renouveler tous les 5 ans.**

**TEN  
NIS** **LIGUE  
HAUTS  
DE FRANCE**

# MISE À JOUR OU CRÉATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT

## Rappel des textes de loi :

- Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait pour toute personne d'exercer son activité sans être titulaire de la qualification requise ou sans avoir procédé à la déclaration de son activité. La même peine s'applique pour l'employeur de la personne qui exerce dans son établissement sans qualification.
- Un éducateur qui encadre contre rémunération une activité physique ou sportive sans être titulaire d'une qualification peut faire l'objet d'un arrêté d'injonction de cesser son activité
- **Cas des éducateurs stagiaires rémunérés :** Les éducateurs sportifs stagiaires qui suivent une formation préparant à un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification doivent effectuer une déclaration auprès de la DDCS/PP du lieu où ils souhaitent exercer leur activité contre rémunération. Celle-ci leur délivrera une attestation de stagiaire. Ils se déclarent également s'ils sont susceptibles d'exercer leur activité contre rémunération.
- **Cas des éducateurs bénévoles :** Les éducateurs sportifs bénévoles ne sont pas soumis à l'obligation de déclaration. Il n'est donc pas procédé à des contrôles systématiques de leur honorabilité. Les éducateurs sportifs bénévoles ne sont pas soumis à l'obligation de qualification et il ne leur est pas délivré de carte professionnelle.

# MISE À JOUR OU CRÉATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT

Rendez vous sur le site : <https://eaps.sports.gouv.fr/>

**Vous possédez déjà un compte personnel ?**

Identifiant\*

Mot de passe\*

>> J'ai oublié mon mot de passe

**Connexion**

**Vous n'avez pas de compte personnel ?**

Pour vous inscrire comme éducateur sportif et accéder aux services personnalisés de télédéclaration.

**Créer votre espace personnel EAPS**

Connectez vous à votre compte avec vos identifiants

OU

Créez votre compte personnel

# MISE À JOUR OU CRÉATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT

Une fois dans votre espace personnel :

**Etat de ma demande**

Aucune demande en cours

[Procéder à ma déclaration ou renouveler ma carte professionnelle](#)

Cliquez sur ce lien pour commencer votre demande

Munissez vous des documents suivants :

- ✓ **Photographie d'identité**
- ✓ **Pièce d'identité** en cours de validité, recto et verso
- ✓ **Certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives
- ✓ Chacun des **diplômes, titres ou certificats** déclarés
- ✓ Pour les personnes en formation, attestation justifiant des exigences minimales préalables à la mise en situation pédagogique, et toute autre pièce justifiant du tutorat

# MISE À JOUR OU CRÉATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT

**Etat Civil** ✓  
Votre état civil est renseigné.

**Déclaration en cours** ✓

Vous êtes stagiaire :  
Vous êtes salarié :  
Vous êtes travailleur indépendant :  
Vous souhaitez uniquement déclarer votre diplôme : ✓

**Justificatifs** ✓

**Transmettre votre déclaration** ●

Vous pouvez transmettre votre déclaration.

Mettre à jour mon état civil

Procéder à ma déclaration

Procéder à ma déclaration

Procéder à ma déclaration

Mettre à jour ma déclaration Supprimer

Modifier mes justificatifs

Transmettre

Renseignez vos informations personnelles (nom, prénom, domicile, naissance, ...)

Renseignez les informations de votre qualification (n° de diplôme, date et lieu d'obtention) selon votre statut

Transmettez les justificatifs mentionnés en page précédente

Finalisez votre demande

# MISE À JOUR OU CRÉATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT

## Direction départementale

Département de mon lieu principal d'exercice : \*

Indiquez votre lieu d'exercice

## Métier d'éducateur sportif exercé à titre : \*

Principal  Secondaire

Indiquez le statut de votre activité

## Déclaration sur l'honneur \*

Je soussigné(e), Nicolas MARECAUX, éducateur sportif exerçant les fonctions prévues aux articles L. 212-1, L. 212-2 et L. 212-7 du code du sport, déclare remplir les conditions fixées par ces dispositions et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation m'interdisant l'exercice de ces fonctions, en application de l'article L. 212-9 du même code.

J'atteste l'exactitude des informations portées dans la présente déclaration.

Cochez les cases si vous remplissez les conditions mentionnées et validez votre demande

[Valider et confirmer le dépôt de la demande](#)

=champs obligatoires

## Etat de ma demande

Statut	Dernière mise à jour de la demande par le déclarant	Date de validation de la demande par votre Direction départementale
En attente de réception	25/03/2021	

Votre demande sera ensuite traitée par votre Direction Départementale

# MISE À JOUR OU CRÉATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNANT

Lorsque votre demande sera validée, votre carte sera à renseigner sur l'application mobile **TENUP**



Accédez  
au menu



Puis à l'onglet « carte  
professionnelle »

Et renseignez les  
informations de votre  
carte professionnelle

